

Les communes sur la scène internationale

Dans ce champ très riche qu'est la coopération intermunicipale au niveau international, nous ne retiendrons ici que la coopération au développement, dont les autorités locales sont aujourd'hui des acteurs à part entière. Qui d'autre en effet qu'une municipalité est mieux placée pour comprendre les difficultés rencontrées par une collectivité du Sud et la soutenir dans son processus de développement et l'exercice parfois très récent de ses responsabilités politiques ? Rien d'étonnant donc à ce que les bailleurs de fonds nationaux ou internationaux s'adressent désormais aux municipalités pour mener sur le terrain de véritables actions de coopération.

Ce constat s'applique aux 262 villes et communes de Wallonie. Aux niveaux belge et wallon, elles disposent aujourd'hui de deux instruments institutionnels.

1. Les appels à projets de Wallonie-Bruxelles International (WBI)¹

A. L'appel Projets de partenariat pour le développement

Les autorités wallonnes et communautaires soutiennent ainsi, depuis 2002, les communes wallonnes afin qu'elles puissent mener, en propre et à leur initiative, des actions de développement au sein des onze pays partenaires suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, République démocratique du Congo, Haïti, Maroc, Palestine, Rwanda, et Sénégal, ainsi que, en leur titre de pays de « coopération-pilote », la Guinée et la Tunisie.

Sur le terrain et depuis plus de quinze ans maintenant, ce sont plus de cinquante communes wallonnes qui ont développé ou développent encore avec leur partenaire du Sud une initiative qui poursuit l'objectif général de réduction de la pauvreté dans le respect des principes du développement durable. A noter que Wallonie-Bruxelles International procède par voie d'appels à projets annuels, que l'Union des Villes et Communes de Wallonie ne manque pas de diffuser à ses membres par ses moyens de communication électroniques (newsletter électronique et site internet : <http://www.uvcw.be/espaces/international/>).

B. L'appel Projets d'éducation et de partenariat pour la citoyenneté mondiale et solidaire

Pour les villes et communes qui ont à cœur de sensibiliser leurs citoyens aux inégalités entre pays du Nord et du Sud, un appel à projets complémentaire, financé par Wallonie-Bruxelles International, permet aux communes de mettre en œuvre des projets d'éducation et de partenariat pour la citoyenneté mondiale et solidaire, sur leur propre territoire (« volet Nord »), éventuellement articulés avec une action de développement (« volet Sud »). Depuis 2006, une trentaine de communes ont pu bénéficier de ces financements pour leurs projets de sensibilisation.

Ces deux appels à projets constituent les nouvelles versions des anciens appels Coopération décentralisée et Éducation au Développement.

¹ Wallonie-Bruxelles International (WBI) est une administration publique chargée des relations internationales Wallonie-Bruxelles. Elle est l'instrument de la politique internationale menée par la Communauté française de Belgique, la Région wallonne et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale.

2. Le Programme fédéral de Coopération internationale communale (CIC)

C'est en l'an 2000 qu'a été lancé, cette fois au niveau fédéral, le Programme de Coopération internationale communale (<http://www.uvcw.be/espaces/international/68.cfm>). Financé par la Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD), également dans le cadre général de la lutte contre la pauvreté, il poursuit un objectif plus spécifique mais non moins ambitieux : contribuer au renforcement des capacités institutionnelles des collectivités locales africaines afin de leur permettre de mieux prendre en charge leur propre développement et ainsi améliorer le bien-être de leurs populations.

Fort de l'expérience de plus de quinze ans, l'UVCW avait déposé le 30 septembre 2016, auprès de la DGD, sa nouvelle proposition de Programme de Coopération internationale communale pour la période 2017-2021, conjointement avec Brulocalis (nouvelle appellation de l'Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale), l'Union en assurant le leadership.

Ce Programme entend contribuer aux Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD - <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>) à l'échelle mondiale, et en particulier aux objectifs :

- N°1 - Pas de pauvreté
- N°4 - Education de qualité
- N°8 - Travail décent et croissance économique
- N°10 - Inégalités réduites
- N°16 - Paix, justice et institutions efficaces
- N°17 - Partenariats pour la réalisation des Objectifs.

Doté d'un budget prévisionnel de 13.500.000 d'euros pour la période 2017-2021, il envisage la lutte contre la pauvreté sous l'angle spécifique du renforcement de l'institution communale du Sud. Une des composantes du phénomène complexe que représente la pauvreté est en effet un accès inadéquat de la population à la citoyenneté, et donc aussi à la plupart des biens et services publics, et plus particulièrement de proximité.

À cette fin, il s'appuie sur une stratégie opérationnelle à deux volets :

1° Renforcer les capacités des institutions locales africaines :

- dans le cadre d'un **choix de secteurs de collaboration** partagé par tous les partenariats de ville à ville actifs sur un même pays ;
- via la mise à disposition par les communes belges de **compétences spécifiques propres en réponse à la stratégie de développement local structurel** définie par leurs communes partenaires ;
- par un appui-conseil **au choix de solutions opérationnelles appropriées**, qui tient compte de la **réalité locale** des communes africaines et qui se déploie **de pair à pair** (politiques et administratifs/techniques) dans une logique **d'apprentissage sur le terrain**, par le "**faire**" (*learning by doing*) ;
- pour des **changements** dans les politiques et modes de fonctionnement de l'administration de la commune partenaire qui soient **visibles par la population**.

2° Autonomiser les institutions locales africaines dans la conduite de leur développement au travers :

- d'un travail :
 - coordonné à l'échelle des pays partenaires, impliquant que tous les partenariats pour un pays donné mobilisent ainsi leurs forces autour de résultats communs à atteindre,
 - en réseau, afin de développer, aux quatre coins des pays, des foyers-pilotes de compétences nouvelles et d'encourager le transfert de bonnes pratiques le plus largement possible à l'échelle nationale ;

- d'un véritable soutien au plaidoyer des communes partenaires pour une adaptation des textes légaux et réglementaires, ainsi que des pratiques en vigueur au niveau (supra-)local ;
- d'un appui aux processus de décentralisation, grâce au poids et à la visibilité que les partenariats participant au Programme – plus d'une quarantaine pour la Wallonie et Bruxelles – ont acquis au niveau national.

Les communes wallonnes avaient répondu en nombre à l'appel de l'UVCW, lancé en février 2016, de s'inscrire dans cette dynamique : ce sont en effet 9 communes wallonnes supplémentaires qui ont rejoint le Programme pour sa phase 2017-2021. C'est ainsi qu'aujourd'hui une commune wallonne sur 10 souhaite s'impliquer dans le Programme de CIC. Et, à l'échelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ce sont actuellement 43 communes qui sont concernées, soit près d'une sur 6. C'est le levier que cette masse critique de communes dans nos pays partenaires peut constituer qui doit en premier lieu nous intéresser : au Bénin par exemple, ce sont désormais 13 communes, soit une sur 6, qui s'engagent à s'investir dans le Programme de CIC. Or, celui-ci repose sur le postulat que ce sont les administrations locales elles-mêmes, au travers de leur propre développement et des plaidoyers qu'elles pourront mener avec le soutien de leurs partenaires, qui pourront amener les autorités de tutelle, centrales ou déconcentrées à faire évoluer leurs organisation, législation et pratiques.

Commune belge	Commune partenaire
Bénin	
Amay	Banté
Antoing	Tanguiéta
Arlon	Bembereke
Huy	Natitingou
La Louvière	Agbangnizoun
Libramont	Zogbodomey
Neupré	Bohicon
Saint-Hubert	Abomey
Tintigny	Djidja
Tournai	Cové
UVCW	Zagnanado
Virton	Tchaourou
UVCW	Savalou
Burkina Faso	
Fernelmont	Tiébélé
Lessines	Arrondissement 2 de Bobo-Dioulasso
Leuze-en-Hainaut	Arrondissements 1 et 2 de Ouagadougou
Oupeye	Gourcy
Ramillies	Kombissiri
Woluwe-Saint-Pierre*	Arrondissement 3 de Ouagadougou
Maroc	
La Hulpe	Gourrama
RDC	
Court-Saint-Etienne	Kasa-Vubu
Flémalle	N'Djili
Herve	Ngaliema
Liège	Lubumbashi
Namur	Masina
Olné	Matete
Sénégal	
Hastière	Léona

D. Missions de la commune – 14. Europe et International

* La commune bruxelloise de Woluwe-Saint-Pierre a rejoint les communes wallonnes du Programme de CIC Burkina Faso lors de la phase 2014-2016 et figure ainsi à leurs côtés dans ce tableau.